



Commune de GABIAN (34320)

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

Séance du Mercredi 19 Décembre 2018,

L'an deux mille dix-huit, et le Mercredi 19 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BOUTES Francis, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Mesdames HUGUEUX épouse GARRIGUE Sandrina, PAILLES Pilar.

Messieurs BERTHOMIEU Michel, PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

~~~~~

66/2018 : Adoption du procès-verbal du 19 Septembre 2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal qui a eu lieu le 19 Septembre 2018.

Monsieur Le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le procès-verbal en date du 19/09/2018.

Le Maire,
Francis BOUTES


